

République Française  
Département de l'Hérault  
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)  
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

~~~~~  
Délibération n° 2015-19 du Comité syndical du Vendredi 22 Mai 2015

~~~~~  
**RÉPONSE A L'APPEL A PROJET FONDATION CARASSO**

L'an deux mil quinze le vingt deux mai à seize heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 5 mai 2015.

Etaients présents ou représentés :	Christian BILHAC, Bernard FABREGUETTES, Claude CARCELLER (représenté par Grégory BRO), Jacky GALABRUN, Jean-Claude LACROIX, Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Marie-Pierre PONS, Yolande PRULHIÈRE, Claude REVEL (représenté par Daniel VIALA), Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Louis VILLARET. Suppléants : Agnès CONSTANT, Laurent DUPONT, Jean TRINQUIER
Absents ou excusés :	Sonia ARRAZAT, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Joëlle GOUDAL, Patrick LAMBOLEZ, Denis MALLET, Patrick MOROY, Béatrice NEGRIER, Marie PASSIEUX, Claude REVEL, Michel SAINTPIERRE, Jean-François SOTO.
Invités : 27 ; Quorum : 4; Présents ou représentés : 17	

Vu que depuis 2012, le Pays Cœur d'Hérault, en lien avec l'ensemble des partenaires (Communautés de communes, Chambre d'Agriculture, DRAAF, Agence Régionale de Santé, ...) a défini et met en œuvre un Projet Alimentaire de Territoire, qui répond à deux objectifs principaux :

- Favoriser la consommation locale afin de renforcer voire développer l'agriculture et l'économie du territoire.
- Améliorer la santé de la population, notamment en prévenant le surpoids et l'obésité des enfants (en lien avec le Contrat Local de Santé),

Vu que le Pays Cœur d'Hérault est engagé dans un programme de recherche-action avec l'INRA pour intégrer la dimension agricole dans les documents d'urbanisme afin de donner aux communes et intercommunalités les moyens techniques, juridiques et réglementaires de répondre aux enjeux de l'agriculture, nécessaire à la pérennisation et au développement de la production alimentaire locale,

Considérant qu'en 2015, la Fondation « Daniel et Nina Carasso » a lancé, dans le cadre de son programme « Alimentation durable », un appel à projet intitulé « Systèmes alimentaires innovants »,

Considérant que les projets retenus devront « *permettre d'améliorer simultanément plusieurs dimensions de la durabilité du système alimentaire (environnementale, économique, sociale et nutritionnelle), en s'appuyant sur une compréhension pluridisciplinaire de ces enjeux (...)* Les innovations peuvent être de multiples formes: *gouvernance et politiques alimentaires, organisation du système (économique, logistique, etc.), innovation technologique et écologie industrielle, intensification des boucles d'économie circulaire etc.* (Source : appel à projet publié sur le site internet de la Fondation Carasso).

Considérant la cohérence de ces orientations avec les axes du Projet Alimentaire du Cœur d'Hérault et la volonté du Pays et des partenaires de poursuivre en 2015 le travail engagé depuis plusieurs années sur le territoire,

Le Comité Syndical  
Après en avoir délibéré,  
DÉCIDE  
A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ D'autoriser le Président à répondre à l'appel à projet « Systèmes alimentaires innovants » lancé en 2015 par la Fondation « Daniel et Nina Carasso ».

Clermont l'Hérault, le 26 mai 2015  
Le Président certifie sous sa responsabilité  
La présente délibération exécutoire le 26 mai 2015

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET

Publiée le 26 mai 2015

Transmise le 9 juin 2015